

L'an 1736 le vingt cinq a esté baptisé par moy
Cure, Louisigné Thomas Louisine 13 ans fille de jehan
Philippe Vermeil es Barres et de Marie Charlotte Champ
survenue marié de Parthe paroisse, le parrain
Thomas Champ fils de deff. t. Thomas Champ
Marschal la Marianne Marie Genevieve Vermeil
fille de Charles Vermeil bourgeois tous deux de
cette paroisse laquelle au Signé

Thomas Champ Marie Genevieve Vermeil
Gobert cure

L'an 1736 le dix Septembre a esté baptisé par moy René
Louisigné Pierre Augustin né 8 ans fils de deff. le cog
bourgeois et de Marie Angelique Vasse de cette paroisse
le parrain Jean Vasse le cog fils de deff. parrain le
cog de la paroisse de Cully la Marianne Marguerite
Constance Vasse fille de Louis Vasse et de
cette paroisse le parrain a déclaré ne sçavoir
Signé Marguerite Constance Vasse
Gobert cure

L'an 1736 Le neuf Septembre a esté jugé dans
le cimetière de cette paroisse par moy cure Louisigné
Le Corps des sœurs Antoinette deff. du jour précédent
âgé de quinze trois mois et demy fille de deff. jehan
saint angelles Escurier et de Marie deff. deff.

perce et mere Demourant a Paris faubourg Saint
Honoré paroisse des sœurs Philippe duoules, ledit
enfant en nourrice chez Eleonore Balojne femme
de jehan Comensan aizerand a trillardon en presence
de jehan baptiste Francois Dufator Receveur
Lequel a signé Duranton Escurier Gobert cure

L'an 1736 le dix Septembre a esté baptisé par moy
Cure, Louisigné Louis Constant l'enfant de jehan et
morte agant été noyé au Maisin le dit enfant ne
les jehan de parson marié fille de jehan papillon
Laboussier et de Marie Anne Veron la dite fille
comme morte jehan le parrain Antoinette Veron
Laboussier demeurant a dancville paroisse de Melles
les sœurs de Marie Anne jehan Marie Gobert
femme de deff. Veron Marsand demeurant a
Cacy laquelle a déclaré ne sçavoir Signé

Veron Gobert cure

L'an 1736 Le treize Septembre a esté jugé dans le
Cimetière de cette paroisse par moy cure Louisigné
Le Corps de Marie Augustine deff. de quinze précédant âgé
de sept jours fille de Pierre deff. deff. deff. deff.
Antoinette deff. deff. deff. deff. deff. deff. deff.
Jean Baptiste Francois Dufator Receveur
Lequel a signé Duranton Escurier Gobert cure

L'an 1756 le cinq Decembre a esté baptisé par
moy Curé Soussigné maire genouine né de sa fille
de Jean Soussigné manouvrier et de sa femme le
Roch de cette paroisse le parrain Antoine Jusquin
fils de deff. et pour le parrain la marie maire
genouine fille de Denis plus ou tous deux de cette
paroisse lesquels ont déclaré ne savoir signer

Durauty & Gobet curé

L'an 1756 le vingt cinq jour a esté baptisé par
moy Curé Soussigné maire genouine né de sa fille de
Jean Baptiste Raffet et de sa femme de Marguerite la fosse
de cette paroisse le parrain Jean Soussigné fils
de deff. et Jean Soussigné Soballier aussy de cette paroisse
la marie et Marie Louise barbauld fille de
vieux barbauld de la paroisse de Coude la quelle
a déclaré ne savoir signer Jean Soussigné

Gobet curé

Mairie de Trilbardou